

#WeAreSWARCO

CODE DE CONDUITE

#WeAreSWARCO

CODE DE CONDUITE

Version : avril 2025



« Pour SWARCO, une gestion d'entreprise – Corporate Governance – responsable revêt une importance centrale.

La conduite et le contrôle du groupe d'entreprises sont orientés de façon à créer un cadre de travail promouvant **l'intégrité, le respect et les actions** afin de donner naissance à des valeurs durables. »

Le comité directeur de SWARCO



1

Avant-propos du comité
directeur de SWARCO AG

2

Notre comportement :
ce que nous faisons –
et ne faisons pas

3

Conduite et
responsabilité
de notre part à tous

Avant-propos du comité directeur de SWARCO AG

Chers employés,
Depuis plus de cinquante ans, SWARCO évolue avec succès dans un environnement commercial international et une économie toujours plus mondialisée. Ceci nous amène à côtoyer des cultures et des mentalités diverses et variées. Agir de manière responsable et dans le respect des principes éthiques est un préalable essentiel à la bonne réputation de notre entreprise et à la pérennisation de notre succès. Dans notre travail quotidien, il nous incombe à tous d'agir correctement en respectant les lois, normes et réglementations en vigueur.

Chaque membre de la famille SWARCO se reconnaît dans ces cinq valeurs fondamentales :

- innovation,
- coopération,
- agilité,
- passion ainsi que
- fiabilité et confiance.

Ce socle de valeurs constitue l'ADN de notre marque SWARCO et il nous indique la marche à suivre et les règles à respecter pour interagir avec les parties prenantes de notre secteur.

En plus des lois et directives nationales et internationales en vigueur, nous avons adopté en interne des règles claires. Elles comportent notamment le présent Code de conduite de SWARCO, que tous les employés du groupe SWARCO s'engagent à respecter et dont certaines sections ont également une incidence sur nos parties prenantes sur le marché. Le Code de conduite fait partie intégrante du pack de bienvenue remis aux nouveaux employés. Ses contenus nous aident à prendre les bonnes décisions, notamment lorsque nous hésitons sur le comportement à adopter.

Avec le Compliance Office, SWARCO offre à ses employés, mais également à ses clients, ses fournisseurs et ses autres partenaires commerciaux, un point de contact prêt à les épauler. C'est lui qui reçoit et traite les plaintes et informations remises par des employés ou des tiers sur des comportements douteux ainsi que sur des infractions supposées aux dispositions légales, ce qui inclut également les actes punissables, ou aux règles internes.

Intériorisons ensemble nos valeurs fondamentales et faisons de ce Code de conduite le fil conducteur de nos actions quotidiennes !

SWARCO | The Better Way. Every Day.

Le comité directeur de SWARCO AG

Michael Schuch
CEO

Günther Köfler
CAO

Manuela Fürst
CFO

2

Notre comportement : ce que nous faisons – et ne faisons pas

Dans ce Code de conduite, nous abordons les thématiques prioritaires suivantes :

#SOCIÉTÉ ET EMPLOYÉS

- Respect des droits de l'homme
- Sécurité et santé
- Gestion des données
- Gestion de l'environnement et des ressources
- Dons, parrainage et activités caritatives

#PARTENAIRES COMMERCIAUX

- Sélection des partenaires commerciaux
- Gestion des partenaires commerciaux
- Conflits d'intérêts
- Paiements et donations non autorisés
- Concurrence loyale

#SOCIÉTÉ ET EMPLOYÉS



2.1 Respect des droits de l'homme

Ce sont les personnes qui comptent. Des personnes comme toi. Avec ton équipe, ton engagement et ta passion, tu contribues à la réussite de l'entreprise dans sa globalité. Le travail d'équipe bat l'obstination. Telle est notre manière de travailler et vivre chez SWARCO : nous sommes une équipe internationale dont nous sommes fiers. Nous voulons exploiter ce potentiel inépuisable afin de créer régulièrement de nouvelles solutions innovantes et créatives en nous appuyant sur nos compétences et talents individuels. Nous ne pouvons y parvenir que si nous n'excluons personne. La règle d'or est donc la suivante : nous ne tolérons aucune discrimination fondée sur des caractéristiques comme

- le sexe,
- l'origine culturelle ou nationale (appartenance ethnique),
- la religion ou les convictions philosophiques,
- une situation de handicap,
- l'âge,
- l'orientation sexuelle et l'identité.

Nous ne tolérons pas les déclarations et comportements suscitant l'agressivité ou l'hostilité au travail. Toute forme de discrimination ou de harcèlement va à l'encontre de notre identité et n'a pas sa place chez SWARCO. Nous ne tolérons pas l'esclavage, le travail des enfants, les menaces à l'encontre de personnes défendant les droits de l'homme et les autres violations des droits de l'homme.

Ensemble, nous voulons créer un climat d'acceptation et de confiance mutuelle et nous respecter les uns les autres. Notre mission commune consiste donc à instaurer un cadre de travail équitable, tolérant, valorisant et collégial. En outre, SWARCO accorde une importance particulière à la protection des droits fondamentaux au travail. Nous faisons en sorte que ces principes soient suivis non seulement par nous, mais aussi par nos partenaires commerciaux, en particulier nos fournisseurs.

2.2 Sécurité et santé

Pour nous, pour nos familles, pour SWARCO ...

« Nous voulons tous
travailler de manière
sûre et saine. »



#SOCIÉTÉ ET EMPLOYÉS



La santé et le bonheur de nos employés constituent la base des performances et du succès à long terme de SWARCO. Aussi, nous prenons notre responsabilité relative à la sécurité et la santé de nos employés très au sérieux. Ensemble, nous créons des conditions de travail dans lesquelles nous exploitons au mieux notre potentiel et où chacun(e) peut fournir des résultats optimaux tout en préservant sa santé physique et mentale. Partout où nous réalisons des activités, nous respectons toutes les lois et réglementations portant sur la santé et la sécurité des employés.

SWARCO instaure un cadre qui soutient les employés quelle que soit leur situation personnelle et les aide à donner le meilleur d'eux-mêmes ainsi qu'à rester performants. Nos employés sont ainsi en mesure de contribuer du mieux possible à notre réussite. À cet égard, nous proposons – selon les pays et sur la base d'accords d'entreprise – plusieurs possibilités et programmes pour concilier vie professionnelle et vie privée. Nous assumons notre responsabilité sociale.

Nous collaborons de manière respectueuse et en toute confiance avec l'ensemble des employés afin de trouver un juste milieu entre les intérêts de l'entreprise et ceux des employés. Nous avons pour objectif commun de créer et maintenir une base solide pour une collaboration constructive.

2.3 Gestion des données

Dans notre monde numérisé, collecter des données est à la fois rapide et facile. Il s'agit notamment des données des employés, des candidats, des partenaires commerciaux et des clients – tant sous une forme personnalisée que pseudonymisée.

Chaque jour, nous avons affaire à des informations sous différentes formes : numérique, écrite et orale. C'est pourquoi il est particulièrement important d'adapter notre comportement personnel de manière à gérer les données à caractère personnel de manière responsable. Ainsi, nous nous engageons à protéger rigoureusement les données à caractère personnel qui nous sont confiées et nous respectons toujours les lois ainsi que les mesures organisationnelles et techniques que SWARCO a prises pour protéger ces informations.



« Nous inspirons la confiance de nos employés, de nos partenaires commerciaux et de nos clients en respectant le droit personnel à la protection des données. »

#SOCIÉTÉ ET EMPLOYÉS



2.4 Gestion de l'environnement et des ressources

SWARCO démontre de diverses manières sa responsabilité d'entreprise vis-à-vis de la société et de l'environnement. Pour nous, la « Corporate Social Responsibility » est une attitude que nous incarnons dans le présent et qui aide à faire en sorte que notre planète reste agréable à vivre pour les futures générations. Elle reflète également le principe directeur que s'est fixé SWARCO :

Nous améliorons la qualité de vie en rendant les voyages plus sûrs, rapides, confortables et respectueux de l'environnement.

Nous donnons le meilleur de nous-mêmes non seulement dans la réalisation de nos produits et solutions, mais aussi dans nos efforts pour protéger l'environnement. Procédures mondiales, produits hautement spécialisés, unités de production et processus de transport : ces quelques exemples mettent en lumière nos besoins en énergie et en ressources naturelles. Nous en sommes conscients, et c'est pourquoi nous gérons les ressources comme l'énergie, l'eau et les matières premières aussi efficacement que nous le pouvons. Mais ce souci de durabilité s'étend également aux ressources de notre entreprise. En principe, nous utilisons les biens matériels, la propriété intellectuelle, les actifs et les autres ressources de l'entreprise exclusivement à des fins professionnelles. Des exceptions existent lorsque des règles de l'entreprise autorisent l'utilisation privée de ressources de l'entreprise. Le gaspillage de ressources réduit les actifs de l'entreprise. Pour cette raison, nous veillons à une utilisation responsable et rentable des ressources chez nous et autour de nous.

2.5 Dons, parrainage et activités caritatives

En tant que « Good Corporate Citizen », SWARCO redonne une partie de sa réussite commerciale à la société et démontre ainsi son engagement social.

Nous versons des dons (c'est-à-dire des donations réalisées sur la base du volontariat et sans contrepartie) et des contributions de parrainage (c'est-à-dire des donations réalisées sur la base d'une contrepartie convenue par voie contractuelle). Nous réalisons des dons d'argent et en nature pour les secteurs suivants : science et recherche, éducation, causes caritatives, sport, culture, églises et institutions ecclésiastiques. Par ailleurs, les dons ne sont autorisés que s'ils sont réalisés au profit d'organisations à but non lucratif, les particuliers et les organisations à but lucratif étant exclus.

Les dons destinés à des personnalités politiques, des partis politiques ou des organisations politiques sont interdits.

Les dons et le parrainage ne sont autorisés que s'ils ne créent en aucun cas l'apparence d'une influence potentielle. Par exemple, une telle apparence peut se manifester si le destinataire d'un don / d'une contribution de parrainage est très proche d'un partenaire commercial.

« L'octroi de dons et de contributions de parrainage s'effectue en toute transparence et est vérifiable. »

Nous documentons la finalité d'une donation, son destinataire et sa confirmation par le destinataire.

#PARTENAIRES COMMERCIAUX



2.6 Sélection des partenaires commerciaux

SWARCO exige le respect de nos principes de conduite et des lois non seulement de ses employés, mais aussi de ses partenaires commerciaux, tels que les fournisseurs et les distributeurs partenaires.

Nous sélectionnons nos partenaires commerciaux avec soin et sur la base de critères objectifs. Avant de conclure un contrat, nous les soumettons à un contrôle d'intégrité basé sur les risques. Les employés chargés de sélectionner les partenaires commerciaux sont tenus de les examiner, dans la limite du cadre autorisé par la loi, à travers une procédure de sélection transparente. Nous veillons ainsi à ce que le comportement d'un partenaire commercial potentiel soit aligné sur nos principaux fondamentaux.

Même après la conclusion du contrat, nous attendons de nos partenaires commerciaux qu'ils continuent à respecter nos consignes. Ils s'engagent à orienter leurs actions sur notre échelle de valeurs et à la refléter en permanence.



« Nous collaborons de manière respectueuse et équitable avec nos clients et nos partenaires commerciaux. »

2.7 Gestion des partenaires commerciaux

En ce qui concerne les cadeaux reçus de partenaires commerciaux, nous analysons toujours les conséquences qu'ils ont sur SWARCO.

Tant qu'ils restent appropriés, les cadeaux et les invitations (donations) sont usuels et autorisés dans le cadre des relations avec les partenaires commerciaux et les clients. Nos décisions se basent sur des motifs objectifs et compréhensibles et ne sont pas influencées par des donations inappropriées.

En tant qu'employés, nous ne devons pas favoriser, demander ou exiger, pour nous ou pour d'autres personnes, des cadeaux, des invitations, des faveurs ou des services personnels auprès de nos partenaires commerciaux. Nous déclinons les donations dès l'instant où elles peuvent donner l'apparence d'une influence inappropriée. Nous vérifions également si les rabais et avantages octroyés sont appropriés.



« Nous agissons
de manière
fiable et digne
de confiance. »

#PARTENAIRES COMMERCIAUX



Nous pouvons accepter les cadeaux publicitaires et occasionnels d'une valeur appropriée offerts volontairement.

Nous n'acceptons une invitation pour un repas ou un événement que si elle est formulée de manière spontanée, est utile pour une occasion professionnelle, ne se répète pas à une fréquence inappropriée et n'est pas disproportionnée par rapport à l'occasion.

Pour ce qui est des cadeaux et invitations adressés à nos partenaires commerciaux et nos clients, nous nous tenons également à ce principe fondamental : il faut éviter toute apparence d'une influence inappropriée. Les donations ne sont autorisées que dans la limite d'un montant approprié et de l'activité commerciale habituelle.

2.8 Conflits d'intérêts

Nous embrassons le travail d'équipe et l'esprit d'entreprise tout en respectant les intérêts personnels et la vie privée de nos employés. Mais nous nous attachons à éviter les conflits entre intérêts privés et commerciaux ou l'apparence de ce type de conflits. Nous prenons nos décisions uniquement sur la base de critères objectifs et nous ne nous laissons pas influencer par des intérêts et relations personnels.

Nous dévoilons tout conflit d'intérêts, en particulier des activités secondaires lucratives ou des participations dans des entreprises avec lesquelles nous faisons affaire. Nous nous concertons avec le/la cadre dirigeant(e) concerné(e) pour trouver une solution ne mettant pas en péril les intérêts de SWARCO.

2.9 Paiements et donations non autorisés

Chez SWARCO, nous ne réalisons pas des transactions à n'importe quel prix. Nous ne corrompons pas et ne nous laissons pas corrompre. Nous convainquons nos partenaires commerciaux et nos clients par nos produits et services, et non par une influence inappropriée. De même, nous ne cédon à aucune influence inappropriée et prenons nos décisions selon des motifs objectifs et compréhensibles.

« SWARCO ne tolère aucun acte de corruption chez ses employés, ses partenaires commerciaux et ses clients. SWARCO ne tolère pas non plus les paiements inappropriés ou les pots-de-vin versés directement ou indirectement à ou par un client, un fonctionnaire ou des tiers. »

Les décisions basées sur la corruption faussent la concurrence et nuisent à notre entreprise ainsi qu'au bien commun. Afin de prévenir des atteintes potentielles pour SWARCO, nous évitons toute apparence d'une influence inappropriée.

#PARTENAIRES COMMERCIAUX



SWARCO interagit avec des organisations gouvernementales, des autorités et des agents publics partout dans le monde.

Notre communication est toujours ouverte et transparente, et nous ne tentons jamais d'influencer un agent public de manière déloyale, d'obtenir un traitement de faveur ou de poursuivre tout autre but inapproprié.

Cela vaut pour l'ensemble des instances, institutions et entreprises publiques, qu'elles interviennent au niveau international, national, régional ou municipal/communal. Nous nous tenons à ce principe, même si de telles pratiques sont attendues ou sont censées être usuelles pour des négociations avec les pouvoirs publics.

SWARCO s'est engagée à respecter toutes les exigences applicables en matière de comptabilité financière et de déclaration ainsi que toutes les lois et réglementations en vigueur sur la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la fraude fiscale.

SWARCO réalise uniquement des transactions avec des clients dont les activités commerciales sont légitimes et les moyens financiers proviennent de sources légitimes.

2.10 Concurrence loyale

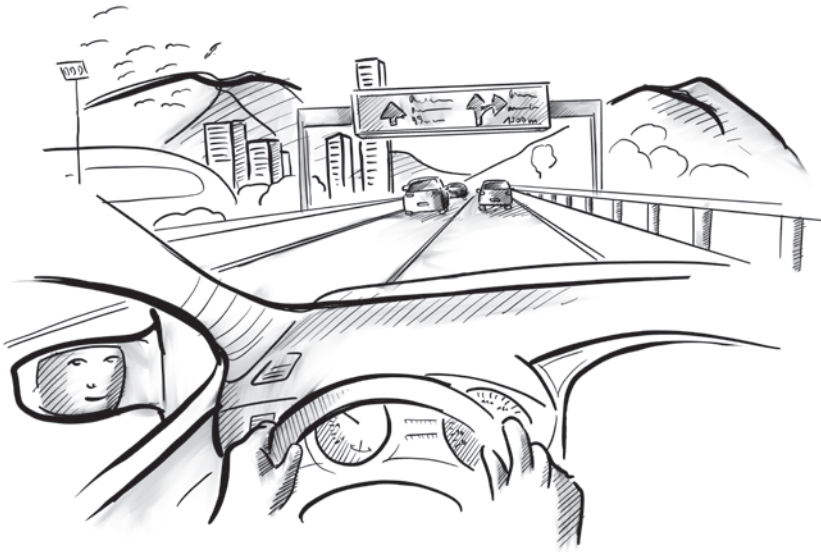
#PARTENAIRES COMMERCIAUX



Pour nous, une concurrence loyale qui respecte les lois en vigueur sur les cartels et la concurrence est une évidence. Les lois sur les cartels et la concurrence protègent nos partenaires commerciaux et favorisent une concurrence loyale en interdisant aux acteurs du marché de prendre des mesures coordonnées visant à relever artificiellement le niveau des prix ou à s'entendre sur les prix, à se partager des marchés ou à limiter le commerce de toute autre façon. Ces lois interdisent toutes les mesures anticoncurrentielles, et ce non seulement de la part des concurrents, mais aussi de celle de tous les acteurs de la chaîne logistique ou d'approvisionnement. Les lois sur les cartels et la concurrence s'appliquent aux contrats et à l'ensemble des autres communications ou ententes qui limitent la concurrence.

Nous séduisons nos clients par nos idées, nos innovations et nos produits, systèmes et solutions de grande qualité, et c'est ainsi que nous convainquons sur le marché. Nous agissons de manière professionnelle et fiable et avons de l'estime pour les autres acteurs du marché. Nous rejetons catégoriquement toute entente illicite avec d'autres acteurs du marché. Ceci inclut également les accords passés avec d'autres acteurs du marché dans le but d'influencer le marché.

« Nous écoutons le
marché et avançons. »



Conduite et responsabilité de notre part à tous

En tant que membres d'une équipe, tous nos employés font partie de nos principes de conduite. Il appartient à chacune et chacun d'eux de se familiariser avec les principes de conduite, de les connaître et d'agir en conséquence. Si des directives spécifiques ou d'autres réglementations s'appliquent, celles-ci prennent un caractère obligatoire.

En tant que cadre dirigeant(e), tu montres l'exemple avec ta fonction. L'intégrité de ton comportement et de tes actes, fidèles aux valeurs et aux principes fondamentaux de SWARCO, sert d'orientation aux employés dont tu as la charge. En tant que cadre dirigeant(e), tu es responsable non seulement de la réalisation des objectifs, mais aussi de la bonne pratique de la culture de SWARCO. Il t'incombe donc entièrement d'ancrer et de promouvoir la culture de SWARCO, avec ses valeurs, ses principes fondamentaux et ses politiques, au sein de ton équipe.



Nous sommes là pour toi

Nos principes directeurs et nos politiques montrent la voie. Si nous avons des doutes sur des décisions ou des mesures à prendre, nous demandons conseil. En tant que membre de la famille SWARCO, tu te dois de prêter attention, d'observer et de signaler tout soupçon de manquement à des règles internes ou externes. De cette manière, tu nous aides à éliminer les abus et à éviter les erreurs. Une personne qui effectue un signalement en toute bonne foi sera protégée des inconvénients qui pourraient en résulter.

Besoin de conseils ou d'explications ?

Nous sommes là pour toi.

- Ton cadre dirigeant(e), interlocuteur/interlocutrice dédié(e)
- Le service des ressources humaines ou le/la responsable régional(e) des ressources humaines
- Le Compliance Office :
T. +43-5224-5877-62 ; E. ethics@swarco.com

Les violations du code de conduite peuvent être faites via le SWARCO Speak Up Channel, même de manière anonyme.



NOUS SOMMES TOUS SWARCO. Nous sommes liés par des valeurs et des principes de conduite communs. Aide-nous à garantir le respect de nos valeurs et principes de conduite.

« La famille SWARCO
est une équipe de haut niveau.
Et tu en es au cœur. »

